

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 07-11153 / 109263  
Ferring International Center SA, 1162 St-Prex  
unité de production pharmaceutique et équipe de maintenance  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
80 H, 80 F  
01.01.2007–31.12.2009 (Modification)
- 07-11161 / 100016  
boxal (suisse) sa, 1782 Belfaux  
tous les secteurs de production: Fonderie, LAF, presses, recuit, TS, emballage.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
39 H  
01.01.2008–31.12.2010 (Renouvellement/modification)
- 07-11173 / 111184  
Tobler Technique du Bâtiment SA, 1023 Crissier  
expédition et service de nuit  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
18 H, 3 F  
29.02.2008–28.02.2011 (Renouvellement/modification)
- 07-11175 / 100457  
SCHOTT Suisse S.A., 1401 Yverdon  
polissage / doucissage, usinage I et II, saphir, maintenance  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
15 H, 1 F  
20.02.2008–28.02.2011 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)**

- 07-11176 / 100668  
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier  
ligne PP (Perfusion Poches), Ligne Nutrition, Ligne Préparation Solutions,  
Maintenance, Stock  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
48 H, 12 F  
09.01.2008–30.01.2011 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 07-11160 / 100116  
Pavatex SA, 1701 Fribourg  
Unités d'usinage et de finition PAVATEX  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
25 H  
13.02.2008–31.01.2011 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 07-10926 / 100364  
Holcim (Suisse) SA, 1312 Eclépens  
travaux de maintenance (2 fois/année) sur les fours de fabrication du ciment  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
30 H  
01.01.2008–31.12.2010 (Nouveau permis)
- 07-11017 / 100583  
Bobst SA, 1008 Prilly  
service informatique BSPL: mise en place «projet SAP»  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
6 H  
01.01.2008–31.07.2009 (Nouveau permis)
- 07-11174 / 100457  
SCHOTT Suisse S.A., 1401 Yverdon  
département saphir uniquement  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
01.01.2008–31.07.2008 (Renouvellement)
- 07-11183 / 100731  
Société Coopérative Migros Valais, 1920 Martigny  
Chargement et transport  
besoins spéciaux de consommation  
36 H  
01.10.2007–30.09.2010 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 07-11184 / 100731  
Société Coopérative Migros Valais, 1920 Martigny  
Préparation des marchandises  
besoins spéciaux de consommation  
30 H  
01.10.2007–30.09.2010 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 07-11086 / 100583  
Bobst SA, 1008 Prilly  
Mise en place migration SAP  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
5 H  
01.01.2008–31.07.2009 (Nouveau permis)
- 07-11142 / 110086  
Philip Morris ITSC Sàrl, 1020 Renens VD  
centre de calcul informatique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
11 H  
01.08.2007–31.12.2010 (Renouvellement/modification)
- 07-11182 / 100731  
Société Coopérative Migros Valais, 1920 Martigny  
Services techniques, informatique, garage  
besoins spéciaux de consommation  
10 H, 3 F  
01.10.2007–30.09.2010 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 07-11163 / 100116  
Pavatex SA, 1701 Fribourg  
Ligne de production (fabrication) de panneaux bruts (Pavatex et Pavaroc).  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
16 H  
13.02.2008–31.01.2011 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-10974 / 111151  
ISS Facility Services SA, 2000 Neuchâtel  
nettoyage industriel de ventilation pour restaurants, hôtels, hôpitaux et autres  
entreprises établis sur tout le territoire suisse  
besoins spéciaux de consommation  
12 H  
14.11.2007–30.11.2010 (Nouveau permis)
- 07-10981 / 100737  
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 1950 Sion  
secteurs montage automatique Swatch et formage à froid  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
30 H, 60 F  
28.11.2007–30.11.2010 (Renouvellement)
- 07-10985 / 109736  
Serti-Concept SA, 1227 Les Acacias  
usinage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
14 H  
01.12.2007–31.12.2010 (Renouvellement)
- 07-11005 / 101012  
Ceramaret SA, 2014 Bôle  
atelier usinage CNC  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H  
26.05.2007–31.05.2010 (Modification)

### Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 07-11003 / 100826  
AluVal SA, 1920 Martigny  
départements: fonderie, finition  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
45 H  
01.02.2006–30.01.2009 (Modification)
- 07-11008 / 100686  
Suter Viandes SA, 1844 Villeneuve VD  
préparation viande fraîche / tranchage charcuterie  
besoins spéciaux de consommation  
50 H, 35 F  
11.02.2007–28.02.2010 (Modification)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 07-11004 / 100826  
AluVal SA, 1920 Martigny  
maintenance  
besoins spéciaux de consommation  
2 H  
01.02.2006–30.01.2009 (Modification)

**Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 07-10979 / 100737  
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 1950 Sion  
secteurs montage Swatch et formage à froid  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H, 2 F  
27.11.2007–30.11.2010 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 07-11006 / 109159  
Amedis-UE SA, 1070 Puidoux  
conditionnement, expédition, KSC  
besoins spéciaux de consommation  
15 H, 28 F  
01.10.2006–30.09.2009 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

8 janvier 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail